

domaines sont encore à enrichir en fonction de l'avancement de la recherche. En ajoutant *in fine* qu'il reste à creuser le volet « environnemental » de cette histoire « maritime » du golfe, dans ses aspects physiques, au rythme de l'évolution du niveau marin, et plus encore dans ses aspects sociopolitiques, qu'il s'agisse de l'évolution des conflits d'usage ou de la protection nécessaire de cet espace fragile et magnifique, avec la création – laborieuse – du Parc naturel régional qui doit en assurer la gouvernance.

André LESPAGNOL

VIGHETTI, Jean-Bernard, *Une riviera bretonne : Saint-Nazaire, La Baule et la presqu'île guérandaise*, Spézet, Coop Breizh, 2019, 241 p.

Jean-Bernard Vighetti, né à La Baule-les-Pins, et aujourd'hui, au terme d'une longue carrière, retraité, est bien connu pour son action pour la mise en valeur touristique et culturelle de la Bretagne. Il a d'abord œuvré à la structuration du tourisme rural et de la randonnée (Association bretonne des relais et itinéraires, 1981), puis plus localement en pays de Redon (création du Pays touristique de Vilaine, le premier à voir le jour en France), ainsi qu'en Brière, avant de promouvoir le tourisme urbain. Dans ce domaine, il est à l'origine de plusieurs réseaux bretons : Petites cités de caractère (1975), Union bretonne des villes d'art (1984) devenue Union des villes d'art et d'histoire ; au niveau national : Conférence nationale permanente du tourisme urbain (1989). Il a été encore directeur de l'office du tourisme de Rennes Métropole et, pendant vingt-trois ans, le directeur artistique du festival d'été de Rennes « Les tombées de la nuit ». Ajoutons que J.-B. Vighetti a été maire de Peillac (Morbihan) et également président du grand site naturel de la basse vallée de l'Oust.

En préalable à ce parcours professionnel et politique, J.-B. Vighetti a, à l'université de Nantes, suivi un *cursus* de géographie sanctionné, en 1967, d'un diplôme d'études supérieures intitulé *Le tourisme dans l'ensemble baulois et ses répercussions sur l'urbanisme et la vie locale*. Ce travail a fait l'objet d'une publication – assez artisanale à La Baule par les Éditions des paludiers – en quatre volumes entre 1974 et 1978<sup>45</sup>. L'ouvrage a été réédité en 2003 – de manière plus professionnelle, à Nantes par les éditions Siloë – en deux volumes<sup>46</sup>.

L'ouvrage ici recensé est une nouvelle réédition, cette fois-ci en un seul volume, par Coop Breizh, sous un nouveau titre. Si le plan reste semblable (seuls quelques titres sont revus dans leur formulation), si le texte est peu retouché (certaines phrases sont reprises, quelques autres disparaissent et les citations longues sont

---

45. *Le tourisme à La Baule et en presqu'île guérandaise de 1820 à nos jours*, t. I, 1820-1879, t. II, 1879-1900, t. III, 1900-1931, t. IV, 1932-1964.

46. *La Baule et la presqu'île guérandaise*, t. I, *xix<sup>e</sup> siècle. La naissance des bains de mer* ; t. II, *xx<sup>e</sup> siècle. Le grand essor du tourisme*.

traitées différemment), l'ouvrage comporte une postface, et surtout l'iconographie est enrichie et s'ouvre à la couleur alors que plans et cartes apparaissent.

Comme toute réédition, celle-ci pose un certain nombre de questions. A-t-elle valeur de simple témoignage d'une recherche passée et largement obsolète ? Ou garde-t-elle un intérêt scientifique actuel ? Il convient d'opter pour cette seconde proposition, tant l'ouvrage est devenu une référence sur l'histoire du développement touristique de la presqu'île guérandaise, activité qui, économiquement, socialement, mais aussi en termes de voies de communication (réseau constitué pour desservir le littoral), de paysages (urbanisation en ruban de la côte d'où le mot de *riviera*), de modes architecturales et d'habitat et encore administrativement (création des communes du Pouliguen, de Pornichet, alors qu'Escoublac devient La Baule-Escoublac) ainsi que politiquement (élections de maires issus des propriétaires horsains dès 1871 au Pouliguen, en 1911 à Escoublac), a bouleversé le territoire.

L'auteur expose les causes de la naissance du tourisme balnéaire (goût romantique de la mer, usage médical des bains de mer). Il en précise la chronologie : affirmation d'abord du Croisic, au premier plan jusque dans les années 1850 ; puis Le Pouliguen s'émancipe alors qu'émergent Saint-Nazaire et Saint-Marc, et plus encore Pornichet, en lien avec l'arrivée du chemin de fer à Saint-Nazaire (1857) ; avant que son prolongement jusqu'au Croisic (1879) ne conduise à la redistribution des cartes, au début du *xx*<sup>e</sup> siècle, au profit de La Baule (la dune ayant été préalablement fixée par des plantations en particulier de pins maritimes) ; alors que, sans être exclus du développement touristique, Piriac, Mesquer, Assérac, Pénestin ou Quimiac et plus encore La Turballe – qui est alors une ville industrielle de conserveries sardinières – sont encore peu touchés, le train d'intérêt local établi à partir de 1907 par la Compagnie du Morbihan n'ayant qu'un impact limité pour désenclaver ces localités.

Avec force détails, J.-B. Vighetti précise la mise en place de chacune des stations et leur développement à partir soit d'un habitat existant, soit *ex nihilo* avec création de lotissements (La Baule, Pornichet et plus tard Quimiac). Il retrace les étapes de cette urbanisation qui devient bientôt continue sur la Côte d'Amour, précise les équipements hôtelier et de loisirs, fait état, en cette époque de tourisme de villégiature, de la construction de bon nombre de « villas », mentionne les personnalités notables qui les ont fréquentées et ont contribué à leur essor et caractérise les stations. Il campe encore les figures des promoteurs d'un « tourisme pionnier », de ces « entrepreneurs » du tourisme et des loisirs que sont en particulier Louis Lajarrige (créateur de La Baule-les-Pins) et, surtout, François André qui fait, dans l'entre-deux-guerres, accéder La Baule au rang de station de renommée internationale.

L'essor de l'automobile accélère le phénomène et permet sa diffusion vers des zones encore peu touchées en raison de leur éloignement des gares. Cette montée en puissance est remise en cause par la crise de 1929. Momentanément, puisque la reprise se manifeste dès 1936 et l'apport des congés payés dont les effets sont effacés, et au-delà, par la Seconde Guerre mondiale.

À partir des années 1950, s'opère une mutation. Avec l'avènement de la civilisation de la consommation et des loisirs, après la croissance des Trente Glorieuses, le tourisme devient un phénomène de masse, et non plus de classe comme à l'époque de la villégiature et de l'hôtellerie de luxe. Il se démocratise en s'ouvrant à des catégories sociales plus moyennes voire ouvrières, ainsi que plus largement aux enfants (colonies de vacances) et à des formes nouvelles (camping), alors que les institutions cherchent, à une époque où la planification économique est de mise à l'échelon national, à équiper les stations (amélioration des réseaux routiers et d'assainissement) et à encadrer leur développement avec les premières tentatives de maîtrise de l'urbanisation : plan directeur intercommunal élaboré au début des années 1960 et plan d'urbanisation des communes de l'agglomération bauloise.

La construction de villas se poursuit mais bon nombre d'entre elles sont de facture plus modeste et adoptent un style plus conventionnel, ce qui conduit à une certaine banalisation. Mais surtout s'amorce l'ère des constructions en hauteur, d'une « architecture financière ». Sur le front de mer baulois, le permis de construire de l'immeuble Le Floride, le premier du genre, est déposé en août 1951. Il est le prélude à d'autres immeubles implantés sur des terrains nus puis, à partir de 1959-1960, en remplacement d'hôtels (l'hôtellerie est en crise) et de villas. Le plan d'urbanisation existant ne s'avère rigoureux que dans huit secteurs où les plans de masse fixent plus impérativement les modalités de construction, ce qui aboutit à une homogénéisation du front de mer.

En parallèle, se développe une pratique populaire du sport alors que, dans le champ culturel, les animations se diversifient et que la culture bretonne est à l'honneur : à La Baule, le libraire Robert Legrand crée un pardon en 1947 et lance en 1957 la maison d'édition Coop Breizh (qui retrouve donc son berceau en éditant le livre !).

Autre question que pose toute réédition d'un ouvrage – et l'origine de celui-ci remonte à plus de cinquante ans –, celle de l'actualisation. Celle-ci, nous l'avons dit, est réelle en termes d'édition, d'iconographie, ce qui en fait un ouvrage également agréable à feuilleter et dont les illustrations ont valeur de documents représentatifs d'une époque et d'un paysage passés.

Mais au-delà ? Dans sa courte postface, dont les illustrations montrent des aspects de la mise en tourisme récente, J.-B. Vighetti estime que les lois et documents d'urbanisme assurent la sauvegarde et la protection de l'environnement et des espaces naturels exceptionnels du pays guérandais. Est-ce si simple ? Et surtout, il se livre à une réflexion sur l'avenir du tourisme balnéaire. Confronté à la concurrence des destinations étrangères, celui-ci doit, pour survivre, s'ouvrir à des pratiques nouvelles : courts séjours attractifs, tout au long de l'année, en lien avec des loisirs sportifs ou culturels. J.-B. Vighetti plaide pour un tourisme de découvertes, de rencontres et d'échanges en lien avec les patrimoines nouveaux, tant balnéaire qu'issu de la Reconstruction (Saint-Nazaire vient d'être labellisée Ville d'art et d'histoire), pour une promotion touristique assurée à l'échelon intercommunal et

appelle à la définition d'une « grande politique coordonnée d'interprétation sur l'histoire et les spécificités de cette *Riviera* bretonne », ainsi qu'à la création d'un centre d'interprétation sur le villégiature balnéaire.

C'est dire que les thématiques récentes autour de la ville de loisirs qui émergent au début du XXI<sup>e</sup> siècle, du paysage balnéaire, de « l'invasion balnéaire » (c'est-à-dire les relations des populations littorales face au tourisme naissant puis souverain) ne sont pas prises en compte, ni même évoquées dans la bibliographie (très sommaire) donnée en fin d'ouvrage, alors que des recherches – en particulier celle de l'Inventaire des Pays-de-la-Loire (voir site) –, auraient permis de préciser certains points, d'en compléter d'autres et d'approfondir ou renouveler certaines problématiques.

Alain GALLICÉ

Pierre-Henri BILLY et Sébastien NADIRAS, *Les noms de lieux et de personnes en France, guide bibliographique*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019, 772 p.

L'ouvrage a été élaboré « dans le cadre des activités du Centre d'onomastique des Archives nationales ». La directrice des Archives, Françoise Banat-Berger, rappelle dans la préface que l'onomastique « ouvre sur la plupart des champs du savoir humain, histoire, linguistique, géographie, psychologie, droit, sociologie et anthropologie ». Les auteurs disent à peu près la même chose (p. 32-33) et ne dénombrent pas moins de vingt-cinq sciences « qui ont recours à l'onomastique et auxquelles celle-ci a *nécessairement* recours ».

Il est donc probable que, loin d'atteindre un large public, comme il est souhaité en quatrième de couverture, le livre ne répondra qu'aux besoins d'un petit troupeau d'initiés. Mais ces derniers y trouveront, si besoin est, nombre de conseils méthodologiques fort avisés, et disposeront de suggestions de lecture et d'étude que l'on peut qualifier d'inépuisables.

Devant un tel déferlement de connaissance et de raisonnements épistémologiques, la tentation est grande de mettre immédiatement le point final au compte rendu, tant l'amateur provincial se sent renvoyé à ses limites. Néanmoins, le syndrome du béotien-qui-n'a-peur-de-rien gagnant chaque jour du terrain (si j'en crois mon expérience personnelle), je me risque à attirer l'attention de MM. Billy et Nadiras sur quelques détails insignifiants.

Le coin nord-ouest de la carte linguistique de la France étale ses couleurs (couleurs chaudes pour le sud, froides pour le nord) en deuxième de couverture. L'aire « celtique » (en gris, comme le ciel local ?) semble correspondre à la Bretagne bretonnante du début du XX<sup>e</sup> siècle puisque la région de Guérande y est incluse. Cette zone du pays nantais est présente dans l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* pour lequel Pierre Le Roux